

CODE DE QUALITE DE
L'ACCUEIL
ET SON APPLICATION

CRECHE DU C.P.A.S.
de Chapelle-lez-Herlaimont
Les Chatons

Rue du Chêne 222 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont
064/67.62.85

Projet d'accueil



Projet d'accueil

L'accueil de l'enfant implique la détermination d'un projet éducatif.

Celui-ci doit tenir compte de deux réalités :

- le choix des parents,
- l'organisation et le mode de fonctionnement de la crèche.

En plus d'être un milieu d'accueil pour l'enfant, la crèche doit aussi être un soutien dans l'action éducative des parents et doit offrir un climat de sécurité affective et matérielle à l'enfant.

A. Contact familial, rapproché, humain.

L'enfant va passer dans le milieu d'accueil des années importantes. Le personnel fera tout ce qui est possible pour lui accorder un milieu de vie épanouissant et agréable.

Les parents sont invités à collaborer en communiquant toute remarque ou suggestion susceptible d'améliorer le fonctionnement de l'établissement.

Le contact rapproché avec les parents est indispensable pour créer des liens de confiance et permettre une communication plus aisée.

Le milieu d'accueil essayera d'apporter aux parents la solution la plus adéquate possible pour l'accueil de leur enfant.

Si un problème quel qu'il soit se présente, toute l'équipe est à la disposition des parents (selon la nature du problème, les parents peuvent en parler à la puéricultrice, à l'infirmière, à l'assistante sociale ou au médecin).

C'est dans cet esprit que l'équipe éducative a opté pour une crèche familiale basée sur le développement du contact humain.

Tous les jours les parents sont invités à consulter le panneau mural dans chaque section comportant toutes les informations, le menu, les activités de la vie à la crèche.

Les deux objectifs principaux sont la conservation de l'ambiance familiale propre à l'établissement et la volonté d'amener les enfants à une autonomie. Ces objectifs sont indissociables. A l'occasion d'Halloween, les puéricultrices organisent une petite fête où les enfants peuvent y venir déguisés. A l'occasion de la Saint-Nicolas, les parents sont invités à rencontrer le grand Saint ainsi que tout le personnel de la crèche.

B. Préparation de l'arrivée de l'enfant et sa familiarisation

Le 1er contact se fait par un rendez-vous à 3 mois de grossesse avec la directrice qui fait visiter le bâtiment et présente la manière de fonctionner.

Un second rendez-vous est prévu un mois avant l'entrée à la crèche avec l'assistante sociale lors duquel le dossier administratif sera remis et expliqué ainsi que la date de la 1ère consultation médicale (examen obligatoire en présence d'un des parents) et les moments de la période dite « de familiarisation ».

Ce temps est nécessaire pour que :

l'univers inconnu de la crèche devienne suffisamment familier aux uns et aux autres,

de nouveaux repères se construisent,

les puéricultrices fassent connaissance avec l'enfant et sa famille,

des liens de confiance et de respect réciproques se tissent.

Cette période tient compte des besoins et du rythme de chacun.

Avant l'entrée définitive à la crèche, il est important pour le bien-être de tous d'organiser plusieurs rencontres pour que l'arrivée de votre enfant (quel que soit son âge ou sa place dans la fratrie) se passe dans les meilleures conditions possibles.

Une répétition de courtes périodes rapprochées est profitable pour l'enfant.

C. L'entrée de l'enfant :

Nous sommes conscients que les premiers jours peuvent être très angoissants pour les parents mais aussi pour les enfants. Pour cette raison, si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter dès que vous le désirez. Nous sommes disponibles pour vous aider à passer le cap difficile de la séparation car la sérénité des parents contribue au bien-être de l'enfant.

En ce qui concerne les horaires nous insistons sur le respect de l'horaire inscrit sur le contrat d'accueil ainsi que sur les fiches mensuelles de présence remises au service le 20 du mois précédent. Il est important d'y indiquer les heures d'arrivée et de départ de votre enfant ce qui nous permet de gérer au mieux les services.

D. Respect du rythme de l'enfant :

Le respect du rythme propre de chaque enfant est un des principes éducatifs de la crèche afin d'éviter toute perte de confiance en soi.

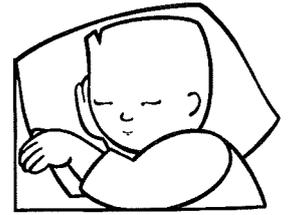
Le rythme de la vie des services des bébés est basé sur l'individualisation. Le service des moyens est un service intermédiaire avant le passage définitif dans le service des grands où le rythme sera une préparation à la vie scolaire.

1. Repas :



Les repas sont fournis par la crèche en respectant certaines allergies et une alimentation variée et équilibrée.

2. Sommeil :



Le temps de repos varie en fonction des besoins de l'enfant. L'enfant est mis au lit dès qu'il manifeste des signes de fatigue dans les services des bébés.

Dans les deux autres services, la sieste est commune et instaurée de \pm 12h à 15 heures.

Afin de respecter le sommeil de chaque enfant, les départs éventuels se feront avant 12h30 ou après 15h.

3. La motricité :

Un enfant tient assis seul en fonction de sa maturation musculaire. Si un enfant est assis trop tôt, il devra dépenser beaucoup trop d'énergie et risque d'y arriver au dépend du développement d'autres évolutions.

L'apprentissage de la position assise doit donc se faire progressivement en alternant les périodes de tonicité et de détente.

De plus, la position couchée sur le ventre, ne doit se faire que lorsque l'enfant parvient à jouer seul.

Le développement de la motricité chez l'enfant doit se faire par des activités libres et autonomes afin qu'il prenne progressivement conscience de son corps et de l'espace qui l'entoure.

4. Affectif :

Si au cours de la journée, un enfant à besoin d'un câlin, les puéricultrices sont à sa disposition.

Question de l'objet de transition (doudou, nounours,...) : cet objet représente symboliquement l'absence. C'est l'enfant qui doit le choisir. Le « doudou » reste à la disposition de l'enfant. Cependant, les puéricultrices veillent à ce que l'enfant ne passe pas sa journée entière le « doudou » à la main, ce qui empêcherait une bonne intégration dans le groupe. Des casiers de rangement sont mis à la disposition des

enfants. Ils peuvent aller déposer et reprendre leur « doudou » quand ils le désirent.

5. Evolution dans la liberté du rythme :

L'équipe éducative privilégie l'autonomie de l'enfant dans ses découvertes plutôt que des apprentissages précoces organisés. Le personnel n'impose pas de rythme chez les bébés. Ce n'est qu'une fois chez les moyens que commence l'acquisition d'un certain rythme en vue du passage chez les grands où la journée est beaucoup plus structurée afin de les amener tout doucement vers un rythme régulier pour les préparer à l'école.

C. Respect des libertés fondamentales :

Chaque enfant est toujours considéré en tant que tel, sans qu'aucune différence philosophique, raciale, sociale et physique ne viennent entraver l'intégration et la valorisation de l'enfant. En effet, l'équipe a toujours reconnu, intégré et valorisé la nécessité de la diversité en milieu d'accueil.

D. Respect de l'enfant en tant qu'individu :

Une place particulière est donnée au dialogue avec l'enfant. Il est permis à l'enfant de s'exprimer librement.

La communication est indispensable pour que la confiance s'installe et que l'enfant s'épanouisse.

Les puéricultrices lui apprennent également à faire des choix (exemple : activités sous forme d'ateliers). Le respect des choix de l'enfant est donc primordial.

La valorisation des progrès de l'enfant par le biais de félicitations lui permet d'évoluer dans de bonnes conditions. Il faut faire comprendre à l'enfant que tout le monde est content de lui et de son action.

L'autonomie de l'enfant est très importante et est encouragée dans cette voie tout en respectant ses propres aptitudes et son rythme. L'autonomie lui permettra d'entrer à l'école dans les meilleures conditions possibles.

E. Développement de la socialisation :

Beaucoup d'importance est accordée au fait que les enfants se retrouvent en groupe et jouent ensemble afin de développer chez eux l'esprit de partage et de communication.

Le langage et le dialogue sont très importants car ils permettent la construction de la personnalité.

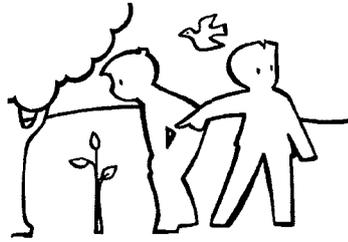
F. Environnement :

Les enfants sont accueillis dans une construction neuve passive bordée à l'arrière et latéralement d'une zone agricole, pour disposer d'un environnement calme et verdoyant à proximité des axes routiers.

La zone dédiée aux enfants est composée :

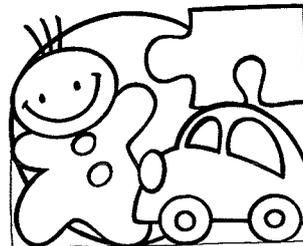
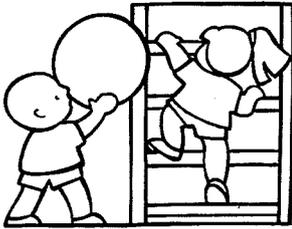
- Au rez-de-chaussée : zone des Grands et de Moyens composée d'une zone de jeux d'intérieur, d'une zone centrale de transition (sanitaires et accueil) et d'une zone de sommeil (dortoirs à l'arrière). Depuis la zone intermédiaire d'accueil, une possibilité de sortie de secours est prévue latéralement (côté sud-est). A l'extérieur, une terrasse de jeux est créée.
- A l'étage : 2 zones des bébés composées chacune d'une zone de jeux d'intérieur, d'une zone centrale de transition (biberonnerie, sanitaires et accueil) et d'une zone de sommeil (dortoirs à l'arrière).





G. Matériel :

L'équipe apporte aux enfants de nouvelles expériences de jeux et le matériel est régulièrement renouvelé.

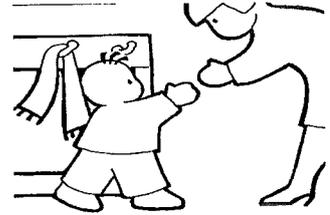


De nombreux jeux et accessoires sont à leur disposition tels que des maisonnettes, des miroirs, des dînettes, des modules (grimper, ramper, se cacher, ...), des coussins, des puzzles, une bibliothèque accessible aux enfants qui le désirent.

H. Notion de temps libre :

Des périodes de temps libres sont prévues dans la journée pour faire place à l'initiative de chaque enfant.

Organisation d'une journée à la crèche



A. Accueil :

La qualité de l'accueil est extrêmement importante.

Autant que possible, les enfants sont accueillis le matin par une puéricultrice de chaque service afin de sécuriser l'enfant puisqu'il voit tous les matins au moins une des puéricultrices de son service.

L'accueil est individualisé en vue d'une intégration notamment multiculturelle. En effet, la période de l'accueil et du retour sont des périodes privilégiées pour la communication avec les parents.

Cet aspect importe beaucoup car la communication avec les parents permet de mieux connaître le milieu familial de l'enfant et de le respecter à la crèche.

Afin que l'accueil soit un moment privilégié par tous les enfants, il est important que les enfants soient habillés et changés à leur arrivée.

1. Rythme de l'enfant :

Chaque enfant et chaque parent ont leurs propres habitudes lorsqu'ils arrivent à la crèche.

Durant l'accueil, les puéricultrices sont très attentives au respect du rituel de séparation entre l'enfant et ses parents. Certains enfants vont vouloir dire au revoir à la fenêtre, d'autres voudront aller dans les bras d'une puéricultrice, ...

Quant aux parents, le temps nécessaire leur est laissé pour quitter leur enfant. Tout en veillant à ne pas perturber le milieu d'accueil.

2. Petit déjeuner :

Les enfants arrivant entre 6h30 et 8h00 peuvent déjeuner à la crèche s'ils le désirent. Au-delà de 8h00, le petit déjeuner sera pris à la maison.

3. Fiche journalière :

Les parents qui le souhaitent peuvent fournir un cahier où seront notées les informations de la journée de leur enfant.

Cette cahier est le relais entre le milieu d'accueil et la maison.

Un tableau mural, à chaque étage, explique la journée.

B. Séparation dans chaque service :

Prise en charge des enfants par les puéricultrices par groupe d'âge vers 7h30.

Le changement de groupe ne se fait pas uniquement en fonction de l'âge, d'autres critères de maturité de l'enfant entrent en compte et notamment le développement moteur. Le passage ne se fait jamais brutalement, il y a une petite période d'adaptation.



1. Les bébé : jusque ± 16 mois.

Il existe 2 services, à l'étage, pouvant accueillir chacun 12 enfants.

Tous les bébés vivent à leur rythme, que ce soit pour les repas, les siestes, les temps de jeux, ... Tout est fait avec patience et douceur.

• Repas :

A cet âge, le respect du rythme de l'enfant se caractérise par le fait que les biberons de lait sont donnés à la demande de l'enfant.

Les biberons ne sont jamais préparés à l'avance. Ils sont préparés juste avant de les donner aux enfants et le lait donné aux enfants est choisi par les parents en sachant que les laits spéciaux sont à fournir par ceux-ci.

Le premier biberon sera toujours donné à la maison et ce, pour une question d'organisation interne mais aussi pour que vous puissiez profiter, vous et votre enfant, d'un moment câlin et que la séparation se passe ainsi plus en douceur.

Conformément aux normes alimentaires et ce pour la sécurité de votre enfant, il est interdit d'apporter un biberon déjà préparé. Le lait en poudre devra être apporté dans son conditionnement d'origine fermé (avec la date de péremption) en y indiquant le nom de l'enfant sur la boîte et restera chez nous et consommé dans le mois.

Si une maman allaite encore son enfant lors de l'entrée à la crèche, elle peut venir l'allaiter durant la journée ou fournir les biberons de lait maternel.

L'introduction de nourriture solide (légumes, fruits) se fait toujours à l'initiative des parents en respectant les directives de l'ONE.

Pour le bien-être de l'enfant, le repas doit être un moment de plaisir et de détente où l'on respecte l'autonomie et l'appétit de chaque enfant. Le rôle des puéricultrices est d'éduquer le goût et de faire apprécier une alimentation variée et ce sans forcer l'enfant à manger. L'équilibre alimentaire ne s'obtient pas en un seul repas ni en un seul jour, il se construit au fil du temps selon l'appétit de chacun et de la variété des aliments présentés.

Laisser l'enfant gérer les quantités d'aliments consommés c'est aussi reconnaître ses compétences et lui permettre de développer sa confiance en soi.

Le passage du biberon à la cuillère se fait en fonction de l'évolution du réflexe de déglutition de l'enfant. En effet, la déglutition se fait dans le sens inverse de la succion. Le rythme de déglutition est, au contraire de la succion, imposé par l'adulte qui donne la panade et règle le débit. L'apprentissage doit donc se faire en fonction de l'évolution de l'enfant.

Si l'enfant refuse les panades ou ne parvient pas à déglutir, les puéricultrices attendent que l'enfant soit prêt avant de recommencer.

L'apprentissage de l'usage de la cuillère : d'abord l'enfant découvre la cuillère et apprend à la manipuler sans pour autant manger avec cette cuillère. Ensuite, il est aidé par la puéricultrice pour manger avec la cuillère et finalement il mange seul.

• Activités :

Les enfants disposent de coins jeux avec des tapis, un coin adapté aux enfants sachant marcher et l'autre aux enfants ne sachant pas marcher.

Les activités sont principalement des activités de psychomotricité basées sur la recherche d'objets divers dans le but d'éveiller tous leurs sens :

- objets sonores pour l'ouïe (ex piano),
- objets de textures et de tailles différentes pour le toucher (coussins),

- objets colorés pour la vue,
- livres

De plus, diverses activités de psychomotricité sont organisées par les puéricultrices et une psychomotricienne.

Une conteuse vient une fois par mois pour familiariser les enfants au chant et à la lecture.

Ces activités sont adaptées en fonction des capacités et du désir de l'enfant.

Sommeil :

Le rituel d'endormissement de chaque enfant est respecté : le personnel est très attentif que l'enfant ait son doudou, nounours, tétine, musique douce, ... Certains font une sieste, d'autre 2 (une le matin et l'autre l'après-midi). Certains font même une sieste après le goûter (surtout ceux qui retournent plus tard). Ils ont toujours le même lit, le même sac de couchage et leur doudou et /ou leur tétine.

▪ Aménagement du service :

Le service est aménagé de manière à ce que tous les enfants voient la puéricultrice en permanence même lorsqu'elle est occupée avec un autre enfant. En effet, il est important que lorsqu'un enfant pleure, la puéricultrice puisse le rassurer par des paroles ou un chant si elle ne peut pas intervenir immédiatement. Ce système permet à l'enfant de se sentir en sécurité afin que sa vie à la crèche lui soit agréable et sereine. Chaque enfant garde le même lit. Parfois, lorsque les enfants sont vraiment très petits (4 ou 6 mois), il est proposé aux parents d'apporter leur couffin qui est plus douillet et dans lequel l'enfant se sent plus en sécurité (odeur de la maison et des parents).

• Passage chez les moyens :

Le passage chez les moyens se fait en plusieurs étapes. Dans un premier temps, les enfants sont emmenés chez les moyens avec une puéricultrice des bébés qui restera avec eux.

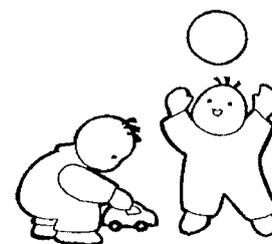
Dans un deuxième temps la puéricultrice des bébés le laisse chez les moyens de plus en plus longtemps.

Si on constate que l'enfant éprouve des difficultés à s'intégrer, on retarde le passage. On tient toujours compte de l'adaptation du rythme de l'enfant.

Les parents sont mis au courant, présentés aux puéricultrices de l'autre service et préparés pour qu'ils s'habituent aussi au changement en mettant l'accent sur le fait que leur enfant devient plus grand et qu'il a besoin d'autres espaces de jeux pour développer au mieux ses facultés psychomotrices.

2. Les services moyens (16 mois à 24 mois) et grands (24 mois à 36 mois)

Ces 2 services accueillent chacun 12 enfants. Ils sont complémentaires et dans chaque service la notion d'horaire est introduite.



8h30 Petits groupes « ateliers » : pâte à modeler, psychomotricité (circuit avec coussin, monter, descendre, sauter, ...), puzzle adapté à l'âge de l'enfant (de 2 à 7 pièces), promenade (observation de la nature), peinture (manipulation, reconnaissance des couleurs), conteuse (1x/mois), lecture et manipulation des livres.

9h30 Collation - soupe.

10h30 jeux intérieurs ou extérieurs, chants, rondes, ...

- 11h pipi (apprentissage utilisation du pot), change, lavage des mains (manipulation du savon, de l'eau, d'un essuie).
- 11h30 -Installation des enfants à table pour le repas de midi.
-Manipulation de la cuillère.
-Pour le bien-être de l'enfant, le repas doit être un moment de plaisir et de détente où l'on respecte l'autonomie et l'appétit de chaque enfant. Le rôle des puéricultrices est d'éduquer le goût et de faire apprécier une alimentation variée et ce sans forcer l'enfant à manger. L'équilibre alimentaire ne s'obtient pas en un seul repas ni en un seul jour, il se construit au fil du temps selon l'appétit de chacun et de la variété des aliments présentés. Laisser l'enfant gérer les quantités d'aliments consommés c'est aussi reconnaître ses compétences et lui permettre de développer sa confiance en soi.
- 12h -Soins et médicaments (le tout sur prescription médicale).
-Rituel d'endormissement : câlin, tétine, doudou, ... en fonction des habitudes de chaque enfant.
-Sieste surveillée par une puéricultrice. La présence de celle-ci permet une sieste calme et reposante pour les enfants.
-Les puéricultrices restent attentives aux enfants qui pleurent, aux cauchemars et aux pertes des tétines pendant le sommeil.
- 15h Réveil, habillage, petite toilette (cheveux, change).
- 15h30 Goûter : il est différent chaque jour (milk-shake, fruits, fromage, gâteau, crêpes, ...)

C'est généralement à ce moment que les puéricultrices remplissent la fiche journalière.

16h Petits jeux : rondes, chants, histoires, ...

16h30 Début des retours : accueil et communication avec les parents au sujet de l'enfant (sa journée, ses évolutions, sa santé, ...)

C. Retour :

Le retour se fait par service jusque 17h00.

Ensuite les enfants se regroupent par étage jusqu'à 18h15.

Il est important pour chacun de prendre le temps pour cet instant et ce pour réaliser un petit compte-rendu de la journée et répondre à toutes les questions.

Si de façon très exceptionnelle, vous étiez amené à être en retard veuillez nous prévenir par téléphone afin que l'attente de votre enfant se passe dans la sérénité.

Le Personnel :

Le milieu d'accueil dispose d'un personnel qualifié répondant aux normes de l'ONE. Chaque membre de l'équipe effectue les tâches spécifiques à sa formation dans un esprit de collaboration et de complémentarité.

- Directrice et Infirmière graduée, Mme HOOREMAN Vinciane.
- Infirmière graduée : Mme DEBELLE Sophie
- Assistante sociale, Mme LOBET Laurence.
- 6 puéricultrices à temps plein et 1 à mi-temps
- 3 aides puéricultrices
- Femmes de charge,
- Médecin généraliste : formation en pédiatrie (convention).



Formations :

Exemple de formation suivie par les puéricultrices :
psychomotricité, jeux, étapes du développement
psychologique de l'enfant, réanimation, d'hygiène et santé
dans les milieux d'accueil.

Lors des diverses formations ou réunions avec d'autres
crèches, l'équipe éducative est particulièrement attentive aux
informations pédagogiques qui pourraient être appliquées à la
crèche. L'objectif est toujours le même, améliorer le bien-être
de l'enfant.

Lorsqu'une partie des puéricultrices a suivi une formation ou
a participé à une réunion avec d'autres crèches, elles rendent
compte des éléments intéressants et des éventuels
changements que l'on pourrait apporter tant du point de vue
pédagogique qu'organisationnel.

Les puéricultrices sont donc ouvertes à toute proposition de
remise en question tant qu'elles estiment que les changements
envisagés engendreront des effets positifs et une amélioration
du bien être des enfants.

Des réunions internes permettent également de tenter de
résoudre certains problèmes :

- un problème particulier avec un enfant ;
- la commande des jeux de la Saint-Nicolas ;
- les éventuels aménagements sont discutés et étudiés entre
les membres de l'équipe et ensuite exposés au service de
maintenance et des travaux du CPAS.

Conclusion :

Le personnel de la crèche et le pouvoir organisateur veillent à offrir un accueil chaleureux et de qualité aux enfants et aux parents.

Pour atteindre cet objectif, il importe d'obtenir la collaboration de tous les intervenants en relation avec le service pour la détermination d'une structure organisationnelle et d'un cadre de référence en adéquation avec les attentes des familles.

Le service assurant un dispositif éducatif est attentif à apporter toutes les modifications améliorant les conditions d'accueil ; l'objectif primordial étant de répondre aux besoins de l'enfant, favoriser son bien-être et le préparer à l'avenir.

Selon l'arrêté du gouvernement de la Communauté Française du 17/12/2003, le code de qualité est revu tous les 3 ans.



